




Informations de base	
<b>2007/0117(COD)</b> COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification  Abrogation <a href="#">2010/0212(COD)</a>  <b>Subject</b>  2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">JURI</span> Affaires juridiques		MAYER Hans-Peter (PPE-DE)	10/07/2007
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>	<b>Réunions</b>	<b>Date</b>	
	Agriculture et pêche	2952	2009-06-22	
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Service juridique		BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/06/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0319 	Résumé
21/06/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
20/11/2007	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
27/11/2007	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	<a href="#">A6-0474/2007</a>	
11/12/2007	Décision du Parlement, 1ère lecture	<a href="#">T6-0582/2007</a>	Résumé
11/12/2007	Résultat du vote au parlement		
22/06/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
09/07/2009	Fin de la procédure au Parlement		
13/07/2009	Signature de l'acte final		
30/07/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0117(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
	Abrogation <a href="#">2010/0212(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/50515

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0474/2007</a>	27/11/2007	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0582/2007</a>	11/12/2007	<a href="#">Résumé</a>
<b>Conseil de l'Union</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final		<a href="#">03684/2008/LEX</a>	13/07/2009	
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		<a href="#">COM(2007)0319</a> 	13/06/2007	<a href="#">Résumé</a>
<b>Autres Institutions et organes</b>				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES1241/2007</a>	26/09/2007	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>	
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

Acte final

## **Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification**

2007/0117(COD) - 13/07/2009 - Acte final

OBJECTIF: codification de la directive 79/533/CEE relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/58/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

CONTENU : la présente directive vise à codifier la directive 79/533/CEE du Conseil du 17 mai 1979 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19/08/2009.

APPLICATION : à partir du 01/01/2010.

## **Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification**

2007/0117(COD) - 11/12/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant tel quel le rapport de M. Hans-Peter **MAYER** (PPE-DE, D), le Parlement européen se rallie totalement à la position de sa commission des affaires juridiques et approuve sans amendement - en 1<sup>ère</sup> lecture de la procédure de codécision - la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (version codifiée).

## **Tracteurs agricoles ou forestiers à roues: dispositifs de remorquage et de marche arrière (abrog. directive 79/533/CEE). Codification**

2007/0117(COD) - 13/06/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF: codification de la législation relative aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 79/533/CEE du Conseil du 17 mai 1979 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux dispositifs de remorquage et de marche arrière des tracteurs agricoles ou forestiers à roues. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.